



Indicateur d'état, transversal à plusieurs thématiques, qui reste à définir

Présentation de l'indicateur

Grand objectif	Thématique	Actions types
Préservation et restauration des milieux aquatiques Amélioration de la qualité des eaux	Restauration physique des cours d'eau	Suppression d'obstacles au franchissement piscicole (seuils, busages...) Création de passes à poissons, rivière artificielle... Amélioration de l'hydraulicité (accroissement du débit) Renaturation de cours d'eau Création ou restauration de zones de frayères Diversification de l'habitat Suppression de gros rejets
Définition	Qualité des peuplements piscicoles : espèces présentes, diversité, abondance	
Phénomène observé	Effet des actions menées et des mesures prises pour améliorer l'état des peuplements piscicoles des cours d'eau	
Questions évaluatives-types associées	Dans quelle mesure la procédure a-t-elle contribué à rétablir un état physique des cours d'eau conforme à leur potentiel naturel ?	

Acquisition des données

Données nécessaires	Etude spécifique comportant des pêches d'inventaires et autres investigations adaptées aux enjeux et objectifs identifiés pour chaque procédure : efficacité de passes à poissons, populations d'écrevisses, suivis thermiques ...
Echelle géographique de la donnée	Cours d'eau, tronçons ou linéaire concernés
Producteurs et Fournisseurs	SP via un prestataire spécialisé ou gestionnaires de la pêche (convention)
Modalités d'obtention - Coût	Etude à intégrer dans la procédure
Fréquence de mise à jour des données	Début/fin
Temps à consacrer à l'acquisition	Lancement et suivi de l'étude

Production de l'indicateur

Mode de calcul - outils	Comparaison de la situation début fin de procédure Pas de véritable indice synthétique en l'état
Unité – expressions possibles	
Représentations possibles	Courbes, histogrammes, cartographie
Temps à consacrer à la construction – Fréquence de mise à jour de l'indicateur	L'analyse et la comparaison début/fin est à réaliser dans le cadre de l'étude piscicole par le prestataire. Expertise nécessaire

Interprétation - Utilisations

Aide à l'interprétation :	L'étude piscicole est à engager si l'enjeu sur le BV est fort. Tous les BV ne seront pas concernés de la même façon.
Tendances, évolutions	Laisser l'analyse des résultats des investigations aux spécialistes qui chercheront les liens de cause à effet entre les actions menées et les résultats observés sur les peuplements, l'influence de facteurs abiotiques ou d'événements exceptionnels (crue, sécheresse...)
Limites d'utilisation	
Interférences possibles	

Indicateurs complémentaires associés	P : 138 E : 38 R : 143 ; 137 ; 350
Situation / objectifs supérieurs	9 ^{ème} programmes des Agences de l'Eau Politique Région Rhône-Alpes

Pour aller plus loin ...

Bassin versant	Enjeu piscicole fort où des études sont réalisées/programmées : CR du Sud Ouest Lémanique (74), CR du Guiers (38/73)
Références bibliographiques	Le CSP développe l'IPR : indice poisson rivière (www.csp.ecologie.gouv.fr), expression synthétique de la qualité observée par rapport à la qualité théorique. Il est calculé sur les points du RHP – réseau hydrobio et piscicole – du CSP. Ce réseau de suivi peut venir en appui sur les études de bassin versant mais ne peut répondre à l'objectif d'évaluation d'une procédure à l'échelle d'un BV (pas conçu en ce sens). La méthode et l'expression du résultat est intéressante.